

### Union Départementale des Syndicats FO de l'AISNE

19, rue du Président Kennedy 02100 Saint-Quentin

**a** : 03 23 65 66 66 - **a** : 03 23 65 66 61

: udfo02@force-ouvriere.fr

## RÉFORME DES RETRAITES : FO DIT STOP!

## RASSEMBLEMENT À PARIS LE 21 SEPTEMBRE



La réforme des retraites
MACRON –
DELEVOYE, c'est un véritable
HOLD-UP!

Force Ouvrière appelle à se rassembler à PARIS le 21 septembre :

- Pour le retrait du projet de système universel de retraite par points !
- Pour le maintien des 42 régimes existants!

Le 18 juillet dernier, le Haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, a présenté son rapport visant à mettre en œuvre dès 2025 le "système universel de retraite par points".

L'objectif du projet Macron / Delevoye est de mettre en place ce dont rêve le patronat depuis toujours :

- Baisser le montant de toutes les pensions, en supprimant les 42 régimes de retraite existants, dont le régime général et les régimes complémentaires :
- Détruire le Code des pensions civiles et militaires, ainsi que les régimes spéciaux, c'est-à-dire tout ce qui est rattaché à un statut et aux droits collectifs qui lui sont liés.

Le gouvernement organise dès septembre nombre de "concertations". Comme le dit Yves Veyrier, Secrétaire général de la confédération, FO n'ira pas "négocier les réglages d'un système qui supprime les régimes existants", ni "cautionner une mécanique qui demain donnera aux gouvernements futurs tous les pouvoirs".

FO engage la mobilisation
pour préparer le rapport de force
interprofessionnel
et, si nécessaire, la grève tous ensemble!

## UN SYSTÈME "PLUS JUSTE" ? FAUX! FAUX! FAUX!

#### Aujourd'hui:

La pension est adossée aux salaires, elle ne dépend ni de l'espérance de vie, ni du nombre des retraités, ni de la situation économique.

**C'est un droit** calculé sur les 25 meilleures années (salarié du privé) ou sur les 6 derniers mois (régimes spéciaux et fonctionnaires).

**Son montant est connu**, et calculable à partir du salaire de référence et des trimestres acquis, selon des taux connus.

## Demain, avec le système par points, rien ne garantirait le montant des pensions!

Le montant de la pension serait calculé selon le nombre de points acquis, multiplié par la valeur du point fixé chaque année par le gouvernement ! ...en fonction de l'espérance de vie, de la conjoncture économique, de la situation financière du régime, ...

Aucune garantie donc (d'autant plus que rien ne serait fixé avant 2024)

Dans le système par « points » comptent toutes les périodes travaillées, y compris les moins favorables.

**Conséquence**: encore moins de pension pour les plus bas salaires et ceux qui ont rencontré des difficultés au cours de leur carrière (période de chômage, de longue maladie, rentrée tardive dans la vie active...)

Nombreux sont ceux (et surtout celles !) qui n'auront jamais assez de points pour prétendre à une retraite décente !



« Le système par points, en réalité, ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions. »

Grand oral de F. Fillon, devant des patrons, le 10 mars 2016 (Public Sénat)

C'est clair, l'objectif du gouvernement, c'est de détruire les droits et les statuts, de faire travailler jusqu'à 64, 65, 67 ... ans, et de faire baisser énormément les pensions.

En refusant d'augmenter la part du PIB consacré aux retraites, c'est automatiquement :

20% à 40% de retraite en moins!

# TOUS À PARIS LE 21 SEPTEMBRE POUR LE RETRAIT DU PROJET MACRON/ DELEVOYE!

Inscrivez-vous pour le 21 septembre à Paris

		Je m'inscris dans le car pour le rassemblement du 21 septembre				
		Nom : Prénom :				
		Téléphone : E-mail :				
•	•	Départ : Saint-Quentin - 9h00, place de la liberté				
		Chauny - 9h30, place Bouzier				
		À retourner à UD-FO 02, 19 rue du Président Kennedy, 02100 ST QUENTIN				